

**UN MOINEAU PEUT EN CACHER UN AUTRE :
LE FRIQUET (*Passer montanus*) EN BRETAGNE**

Par Jean-Pierre ANNEZO

0012

INTRODUCTION

1 - UNE DISTRIBUTION ENIGMATIQUE

1-1 L'aire de répartition

- 1-1-1 La fiabilité des informations exploitées
- 1-1-2 Les communes fréquentées
- 1-1-3 Des densités variables

1-2 Les milieux colonisés

- 1-2-1 Un littoral méridional attractif
- 1-2-2 Des vallées peuplées
- 1-2-3 Terres de cultures ou herbages
- 1-2-4 Un "*Passer montanus*" absent des reliefs
- 1-2-5 A l'occasion citadin
- 1-2-6 La présence de l'eau
- 1-2-7 Côtier, mais pas insulaire

1-3 Les emplacements des nids

2 - UN STATUT DEVENU PRECAIRE

2-1 Les indices d'une régression

- 2-1-1 Une baisse récente des observations
- 2-1-2 La trilogie des Atlas
- 2-1-3 La fonte des groupes hivernaux
- 2-1-4 Une terre abandonnée : le Léon (29N)

2-2 Les causes du recul

CONCLUSION

INTRODUCTION

Le Moineau, qu'il soit domestique ou friquet, n'a jamais constitué une espèce de premier intérêt dans les programmes de recherche des ornithologues.

Cette désaffection s'applique plus particulièrement au "domesticus" dont l'aire de nidification recouvre la totalité du territoire régional. Son omniprésence en fait un oiseau banal qui peut être observé de l'Abbaye du Mont Saint-Michel à la chapelle du Mont Saint-Michel de Brasparts, en passant par l'inévitable biscuiterie de Saint-Michel-Chef-Chef (44).

Le Moineau Friquet est loin quant à lui de bénéficier d'un statut aussi florissant si on en juge par les vastes espaces où sa présence n'a pu être constatée. Plus discret et moins présent dans les espaces habités, il échappe souvent à une prospection superficielle. Une voix incisive peut toutefois mettre en éveil une oreille avertie et l'oeil vif de l'observateur pourra saisir le vol nerveux et direct d'un Friquet quittant une ruelle de village.

L'enquête du G.O.B, programmée entre 1990 et 1992, porte sur le statut breton du Moineau Friquet et s'efforce de dégager la tendance de la dynamique actuelle.

Le présent article s'inscrit dans cette démarche en intégrant l'effort de recherche dans un rapide descriptif des connaissances acquises par la Centrale Ornithologique Bretonne (C.O.B.) entre 1968 et 1989.



1 - UNE DISTRIBUTION ENIGMATIQUE

La carte de l'Atlas Français "Oiseaux Nicheurs" de 1970-75 (YEATMAN 1976) laisse entrevoir 3 niveaux de peuplements :

- à l'E/NE d'une ligne "Dieppe-Arles" apparaît une aire de distribution presque continue,

- à l'W/SW de cette limite sont visibles des "clairières" souvent étendues: Périgord, Haut Armagnac...,

- enfin, plusieurs vastes territoires sont désertés en périphérie de l'hexagone : moitié nord du Massif-Armoricain, Provence, Corse...

Avec seulement 59 cartes 1/50.000 occupées (sur 88), la Bretagne appartient à cette dernière catégorie de région. En dehors de l'îlot de colonisation implanté dans le Bas-Léon, le Friquet demeure en effet absent à l'W/NW d'une ligne "Lorient-St-Brieuc". Cette physionomie de la répartition peut être comparée à celle de la Grande-Bretagne qui présente de vastes territoires inoccupés sur son littoral occidental : Cornouailles, Pays de Galles... (SHARROCK, JTR 1976).

1-1 L'aire de répartition

L'espace occupé par le Friquet a été identifié en introduisant les informations disponibles à l'intérieur du réseau communal.

Cette option constitue une certaine garantie de précision, à mi-vol entre le territoire délimité par une carte I.G.N. 1/50.000 et le site ponctuel d'un village ou d'un lieu-dit.

Les observations prises en compte se rapportent indistinctement à 3 situations: nidification, migration et hivernage.

1-1-1 La fiabilité des informations exploitées

La physionomie de la couverture géographique obtenue peut présenter d'un département sur l'autre de grandes différences d'extension : morcellement de l'espace occupé ou au contraire vastes plages de peuplement. Si cette distribution est en grande partie le fait du statut réel du Friquet, elle peut aussi traduire l'impact de l'effort de prospection ou la facilité d'accès aux sources d'information.

La Fig.1 tente de hiérarchiser l'importance qu'il convient d'attribuer aux niveaux de connaissances obtenus dans chaque département. Le Finistère arrive très largement en tête de ce palmarès pour 3 raisons essentielles : ancienneté de la prospection, densité du réseau d'observateurs et statut précaire du Friquet incitant les prospecteurs à noter systématiquement l'espèce et à transmettre leurs données.

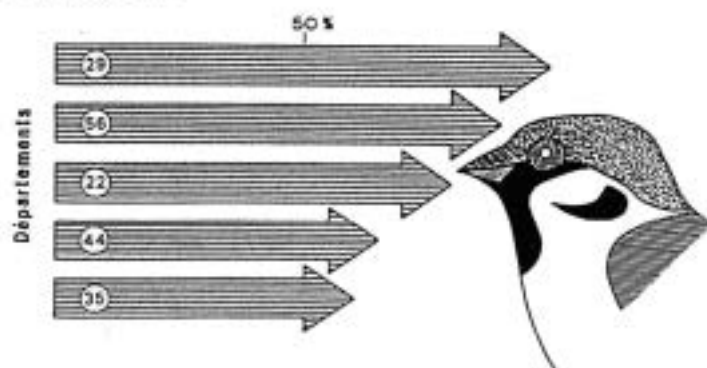


Fig. 1. Niveaux de fiabilité des connaissances

A l'opposé nous trouvons la Loire-Atlantique et l'Ille-et-Vilaine où ce moineau connaît une situation nettement plus confortable, responsable d'une certaine désaffection à son égard.

Cette appréciation introductive devra être conservée en mémoire pour tempérer certains résultats obtenus tout au long de la présente présentation.

1-1-2 Les communes fréquentées

La carte synthétique établie (Fig.2) s'articule autour de quelques grandes lignes directrices traduisant les tendances de la distribution.

On peut ainsi isoler les quelques unités suivantes :

- une bande littorale méridionale comprise entre la Laïta et l'estuaire de la Loire,
- une diagonale reliant le Pays d'Auray à la Baie de St-Brieuc et trouvant son extension optimale au coeur du Morbihan entre la vallée du Blavet et l'Oust canalisé (pôles de Pontivy et de Josselin),
- quelques couronnes urbaines à l'Est de la région : Rennes, Nantes, Redon...,
- enfin un territoire totalement excentré dans le NW du Finistère : le Bas-Léon.

Partout ailleurs, de grands vides subsistent avec de rares inclusions de communes isolées (Quimper, Plourac'h, Grâces...).

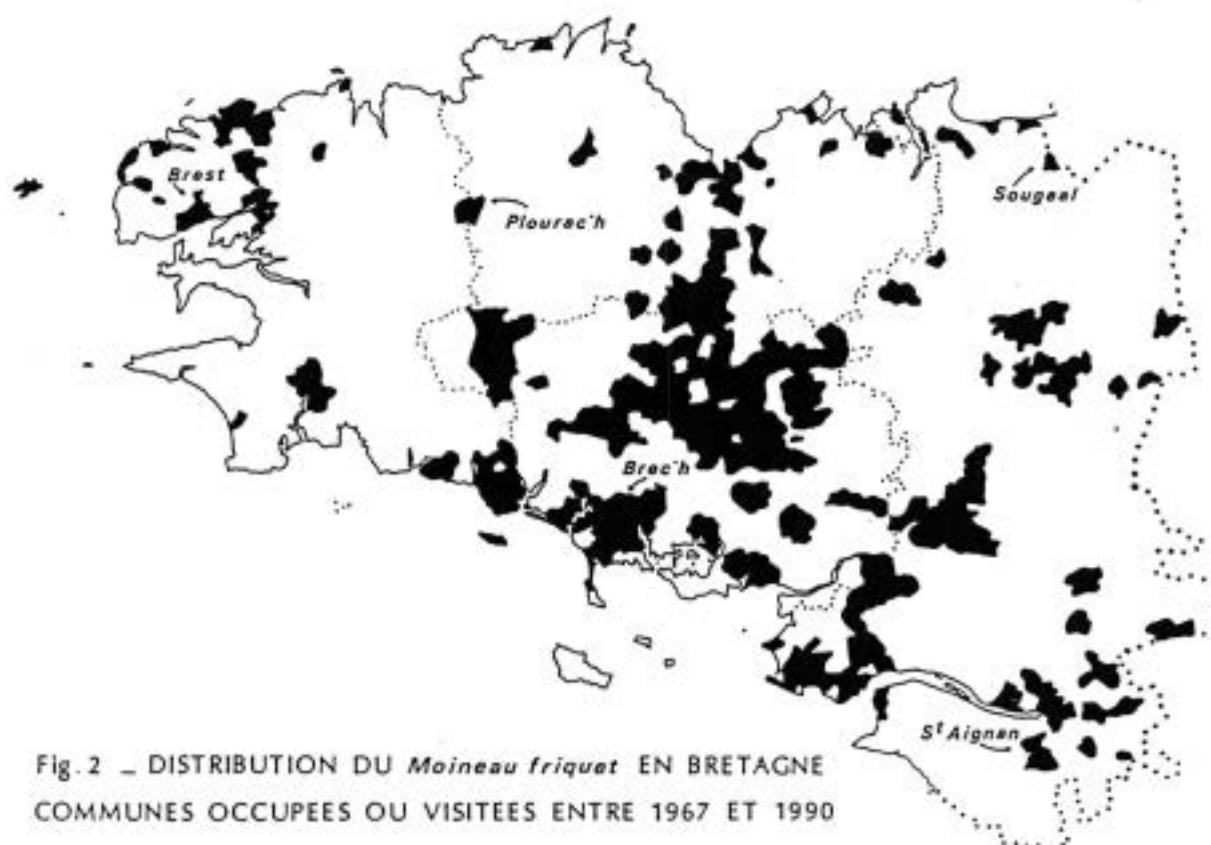


Fig.2 - DISTRIBUTION DU *Moineau friquet* EN BRETAGNE
COMMUNES OCCUPEES OU VISITEES ENTRE 1967 ET 1990

Pour chercher à traduire la "réalité" de la situation d'autres commentaires auraient pu accompagner cette description sommaire.

La distribution proposée exprime-t-elle l'aire de répartition "vraie" du Friquet ou traduit-elle l'implantation des observateurs et leur motivation à s'intéresser à l'espèce ?

En l'absence d'une réponse satisfaisante à cette interrogation, il est toutefois possible d'affirmer que le Moineau Friquet est solidement implanté à l'Est d'une ligne St-Brieuc-Lorient (Haute-Bretagne) et que par contre, plus à l'Ouest de ce front schématique, sa rencontre devient très aléatoire.

Globalement sa présence n'a pu être constatée que sur 224 communes (14% des unités) et l'espace fréquenté s'étendrait sur un peu plus de 15% du territoire régional.

Ces quelques performances sont détaillées dans la Figure 3.

1-1-3 Des densités variables (Fig.4).

En l'absence d'informations relatives aux densités de couples nicheurs, il a été tenté de chiffrer localement l'importance des effectifs par le biais de la taille des groupes hivernaux.

Cette approche vise plus précisément à appréhender l'évolution du gradient de densité perceptible entre le Pays Pagan (29 N) et le Pays de Retz (44). Si les Côtes d'Armor ne semblent pas receler des concentrations d'oiseaux durant la "mauvaise saison" (région de St-Thélo ?), des regroupements souvent spectaculaires ont par contre été constatés dans les quatre autres départements.

En isolant, par territoire départemental, la plus forte valeur homologuée on voit se dessiner assez nettement une pente croissante d'Ouest en Est : on passe ainsi des 150 oiseaux de Kerlouan à 500 individus dans la banlieu nantaise ; les regroupements du Morbihan et ceux d'Ille-et-Vilaine se situant au-dessus de la barre des 300 sujets. Les moyennes départementales établies à partir des valeurs supérieures à 25 oiseaux (1 record par commune) confortent cette tendance.

A la lumière de cette analyse, on peut donc affirmer, sans trop prendre de risques, que les populations de Friquet établies sur les marges orientales connaissent une prospérité plus accentuée que celles de la Basse-Bretagne.

1-2 Les milieux colonisés

Après ce "TRO BREIZ" trop rapide, une nouvelle étape est proposée. Elle consiste à s'initier aux milieux de vie du Friquet à travers 7 pistes d'investigation, non-exhaustives, sélectionnées au vue de quelques constatations flagrantes. Leur confrontation devrait permettre d'établir les portraits-robots des biotopes préférentiellement exploités.

1-2-1 Un littoral méridional attractif

L'aire de nidification du Moineau Friquet, très réduite sur les côtes Nord de la Bretagne, s'épanouit plus largement entre la Laïta et l'estuaire de la Loire. Cette plage d'espace colonisé demeure toutefois confinée à une étroite ceinture littorale coupée de l'arrière-pays (Fig.2). La présence de l'espèce y est d'autre part discrète, se réduisant souvent à des couples isolés ou à de petites colonies espacées.

L'existence de ce peuplement pourrait remonter à l'époque de la phase d'expansion et serait de nos jours très compromise dans un contexte de recul généralisé.

Fig.3.DISTRIBUTION DU FRIQUET SUIVANT LE DECOUPAGE COMMUNAL

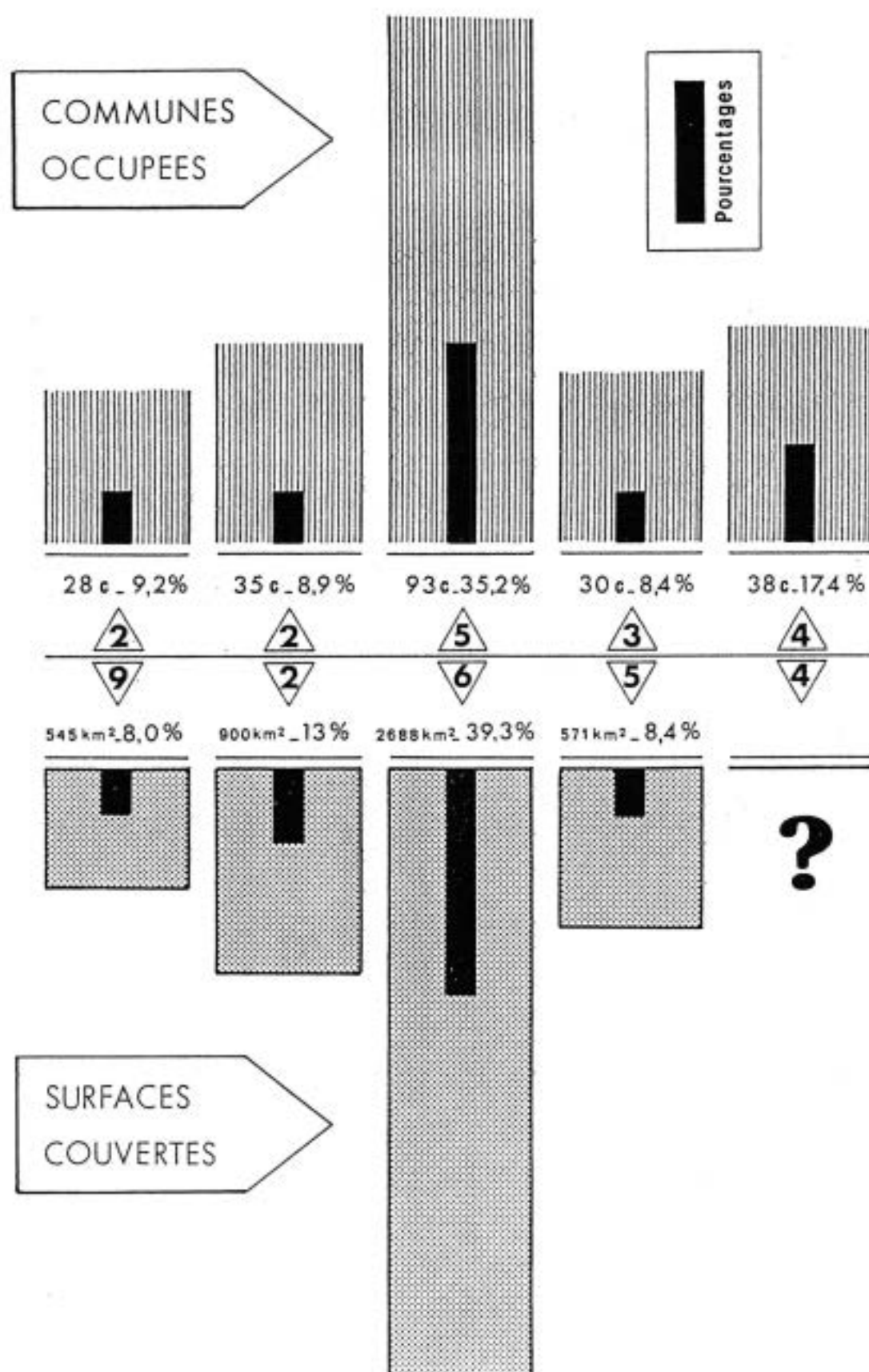
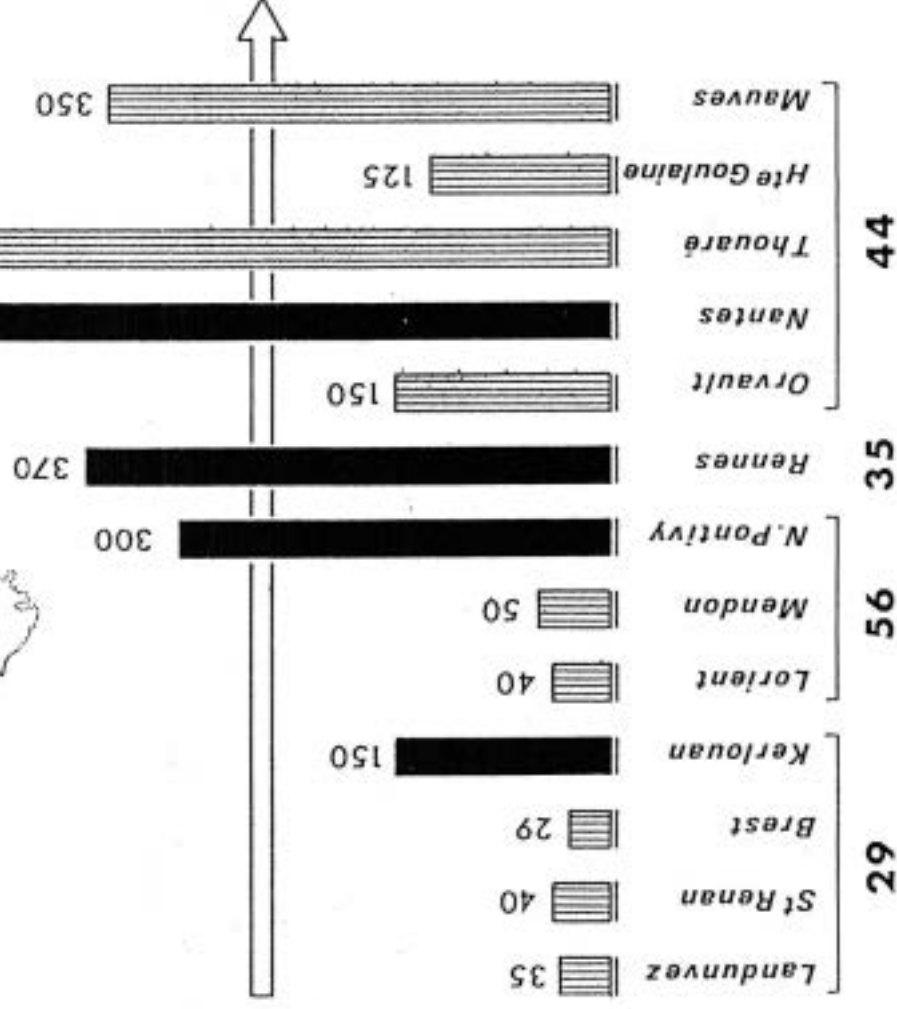
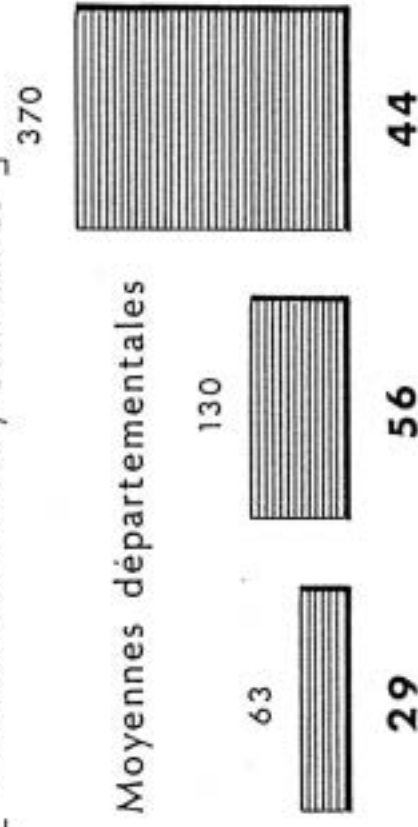


Fig. 4. EVOLUTION SPATIALE
DE LA TAILLE DES GROUPES DE FRIQUETS
[valeurs maximales / communes]



1-2-2 Des vallées peuplées (Fig.5).

L'occupation de ces coulées naturelles que constituent les larges vallées des principaux "fleuves" bretons (Loire, Vilaine, Blavet...) pourrait avoir succédé au précédent phénomène.

Axes de pénétration, elles ont permis une diffusion en direction de l'Argoat à travers le dense chevelu des rivières et canaux.

Les populations résidentes actuelles, qualifiables de reliques, représenteraient l'ultime étape d'un vaste mouvement de désertification partout largement entamé. Ces couloirs de transit, raccordés aux estuaires de la Bretagne méridionale, ont tour à tour facilité l'irrigation de l'espace rural puis son drainage définitif.

1-2-3 Terres de cultures ou herbages (Fig.6).

Le Friquet : moineau des prés ou résident des champs, voisin du Pipit farlouse ou compagnon de l'Alouette des champs ?

La prise en compte du zonage des activités agricoles fait plutôt pencher pour la deuxième situation. Son aire continue de reproduction se superpose en effet à un espace rural caractérisé par la polyculture intégrant assez largement la production de céréales traditionnels (sarrasin, sègle, avoine...).

Son enracinement dans le Pays Pagan, avec comme pôle d'attraction Kerlouan (29 N), illustrerait l'attirance qu'exerceraient sur lui les parcelles de légumes de plein-champ (carottes, endives, échalottes, choux-fleurs...). A l'inverse, sa présence se fait très discrète dans les régions d'élevage bovin intensif (vaches laitières...) : le Finistère en priorité !

L'industrialisation de l'agriculture avec son cortège de restructuration des paysages et de plans de production à court terme a pu modifier ces schémas de dépendance.

Ainsi le développement de l'ensilage du maïs et de l'herbe, accompagné de son lot de traitements préventifs, a probablement mis un terme à cette période de "vaches grasses" pour le Friquet.

Milieux ouverts remembrés ou bocages au maillage serré de talus boisés ? Productions hors-sol ou cultures extensives ? Disparition des friches ou déprise agricole ?

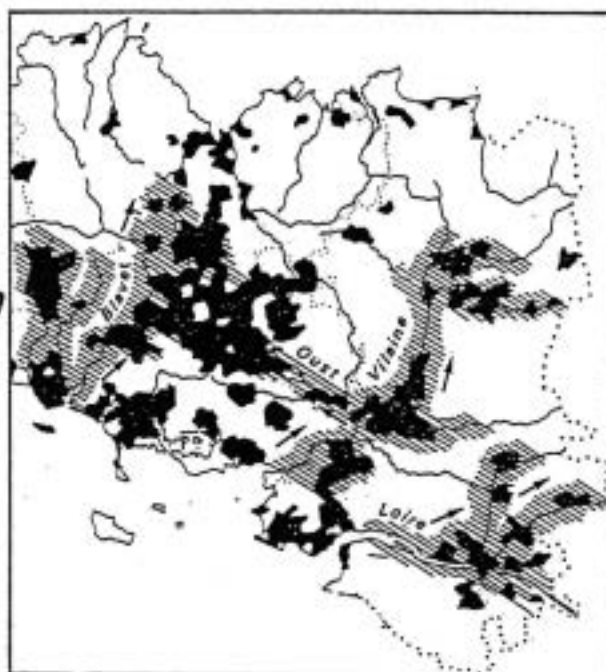
Telles pourraient être quelques unes des pistes à défricher afin de mieux cerner les goûts de notre oiseau.

1-2-4 Un "Passer montanus" absent des reliefs (Fig.7).

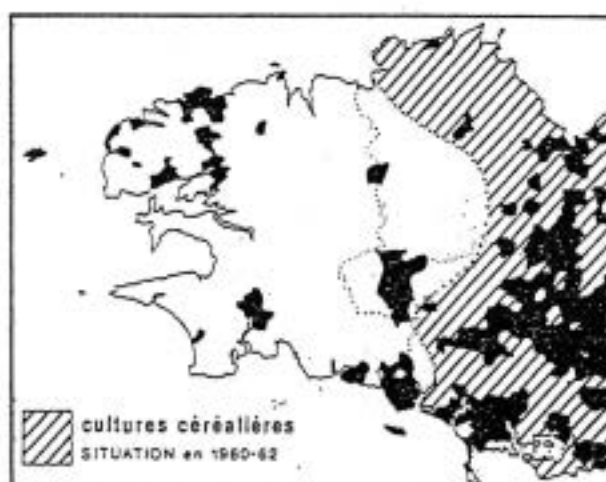
De nos jours, en Bretagne, le qualificatif de "montagnard" attribué au Friquet conviendrait sans doute mieux au Courlis ou au Busard cendré. En effet, notre Moineau fait défaut au cœur de la plupart des "grandes chaînes montagneuses" de l'Armorique occidentale : Monts d'Arrée et Montagne Noire, Landes de Lanvaux et du Méné...

En y regardant d'un peu plus près, on constate que ces espaces accidentés où affleurent le schiste et le granite sont les domaines des forêts, des landes et des tourbières et que ces "terres incultes" ou de maigre rendement fixent une population rurale de faible densité, soumise à une émigration active. Les conditions de vie austères qui règnent dans ces contrées reculées pourraient conditionner l'absence du Friquet et l'impact direct de l'altitude serait alors à reconsidérer...

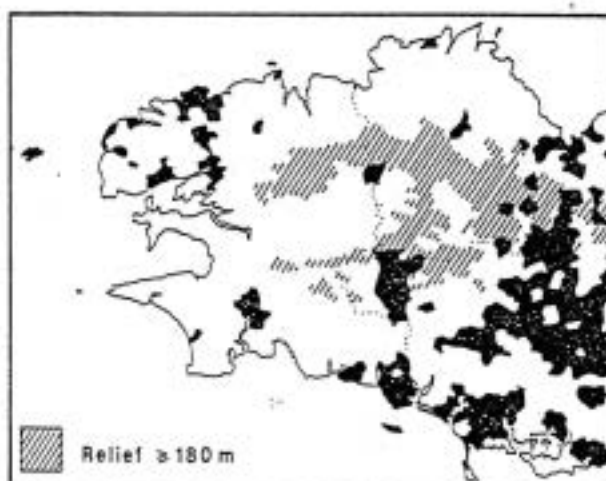
*Fig.5 Les vallées :
axes de colonisation
et ultimes refuges*



*Fig. 6 - Le Friquet
allergique aux
herbages intensifs*



*Fig. 7 - Le Poids
du relief ou le
vertige des cimes*



1-2-5 A l'occasion citadin

Bien établi au coeur des bourgades rurales, le Friquet occupe ça et là quelques villes bretonnes. Son implantation dans les quartiers et l'importance de ses effectifs dépendent principalement de la taille et de l'histoire des milieux urbains fréquentés. A Brest, agglomération de 200 000 habitants, il occupait trois quartiers périphériques de part et d'autre de la Penfeld. Désertant le coeur de la cité totalement reconstruit et inhospitalier, il a survécu à Recouvrance, Lambézellec et St-Marc grâce au maintien de maisons anciennes et de jardins suburbains.

A Auray le contexte est tout différent.

Cité moyenne établie au XIème siècle sur l'une des rivières maritimes du Golfe du Morbihan, elle possède des bâtiments publics et religieux au riche passé historique ainsi que de nombreux immeubles construits durant les 3 derniers siècles.

Parmi la dizaine de micro-colonies inventoriées, c'est entre l'église St-Gildas (1636) et la caserne Duguesclin (XVIIIème), dans le périmètre de la "place aux cochons", que vous aurez le plus de chance de les entendre ou de les entrevoir. Entre ces deux situations extrêmes, de nombreux autres cas d'implantation auraient pu être décrits. D'une manière générale la règle voudrait qu'à partir du seuil de quelques milliers d'habitants regroupés sur un espace restreint et dans des immeubles modernes, la ville moyenne serait désertée par le Friquet.

1-2-6 La présence de l'eau

Eau sacrée des fontaines celtiques.

Eau limoneuse d'une Vilaine gonflée par la crue.

Eau stagnante d'une Brière gangrénée par les roseaux.

Eau d'une pluie battante lessivant une terre désolée.

Eaux tempétueuses hantées par des pilleurs d'épaves.

Eaux tranquillissantes d'un rivage du Morbras.

Toujours et partout de l'eau, souvent le Friquet comme moineau.

En présence de ce déluge de milieux fréquentés, l'ornithologue pourrait l'intégrer d'office à la grande famille des passereaux paludicoles.

Notre oiseau occupe, il est vrai, la périphérie immédiate de plusieurs grandes étendues palustres de la Haute-Bretagne. A Grand-Lieu, il s'aventure jusqu'au coeur des denses saulaies pour s'établir dans la paroie d'une aire de Héron cendré. Dans les vallées humides rayonnant autour de Redon des colonies prospères animent encore les villages de pêcheurs d'anguilles.

A St-Thélo, il s'égare jusqu'aux berges de l'Oust, ultime oasis de verdure au coeur d'une campagne dévastée par les excès d'une agriculture industrialisée. Si les rivages marins ne sont pas oubliés, son observation y est toutefois plus aléatoire en raison d'une grande dispersion des couples nicheurs.

1-2-7 Côtier, mais pas insulaire (Fig.8)

Qui a vu Houat ou Hoëdic,
a vu la Sterne arctique.

Qui a vu Malban,
a vu le Fou de Bassan.

Qui a vu Belle-Ile,
a vu le Goéland atricille.

Qui a vu Sein,
a vu la Marouette poussin.

Qui a vu Ouessant,
a vu notre vénéré AR VRAN.

Qui a vu Groix,
a entendu ses "cro, cro...", je crois !

Point d'allusion, dans ces proverbes naturalistes, à la présence ilienne du Friquet.

La compilation des données enregistrées dans les publications bretonnes confirme la rareté de ses séjours en mer puisque les seuls doigts d'une main suffisent à comptabiliser ses apparitions.

Ses visites à Bréhat ainsi qu'à Ouessant concernent les mois d'octobre et de novembre mettant ainsi en évidence une tendance aux déplacements automnaux. C'est en avril et mai que les îles de Groix et de Batz, toutes deux situées à proximité de sites côtiers où niche l'espèce, accueillent des visiteurs d'un jour. La donnée printanière (mois de mai) en provenance de Sein pose quelques difficultés d'interprétation puisque le Cap Sizun proche n'a, semble-t-il, jamais abrité le moindre couple reproducteur.

De grandes disparités apparaissent si on envisage de comparer les milieux mentionnés : Sein, de taille restreinte, surnage à peine de la chaussée et du courant du Raz tandis qu'à Ouessant, l'île la plus éloignée du continent (19 km), les troupeaux de moutons peuvent vaquer sans danger à leurs occupations alimentaires. Groix, ex-capitale thonière, demeure fortement soumise à l'influence de l'agglomération lorientaise par des navettes maritimes régulières alors que Bréhat, la coquette, est accostée journallement à la belle saison, par une armada de vedettes touristiques.

L'existence sur ces îles de conditions de vie très sélectives peut expliquer l'absence de notre Moineau : signalons en particulier les fréquents accidents météorologiques océaniques, la faible diversité de biotopes très spécialisés, le déclin voire la disparition des activités agricoles, l'isolement au large d'une péninsule elle-même excentrée...

Ni insulaire, ni citadin, encore moins forestier et montagnard, le Friquet ne s'épanouit de nos jours que dans les contrées rurales du Centre-Bretagne.

Campagnard, il ne dédaigne pas la proximité de l'eau et se réfugie parfois dans les larges vallées fluviales de la Bretagne orientale.

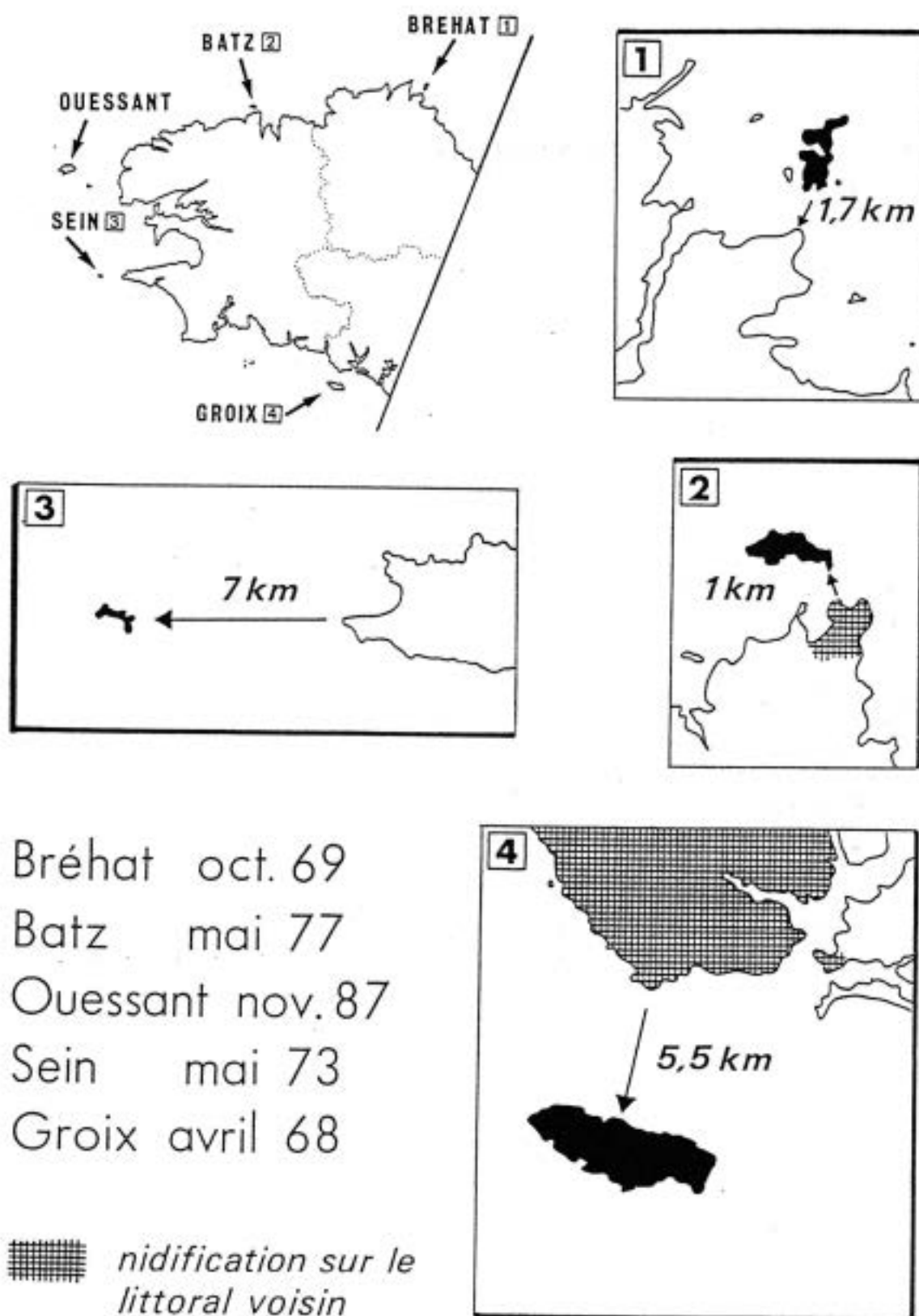


Fig. 8. DE BREVES INCURSIONS INSULAIRES

1-3 Les emplacements des nids

Murailles branlantes d'un château hanté, colonie "gruyère" ou "H.L.M." d'Hirondelles de rivage, arbres séculaires d'un parc de la banlieue londonienne, constituant, outre Manche, quelques uns des emplacements où le Friquet établit son nid.

En Bretagne, son éclectisme est nettement moins prononcé puisque on peut estimer que plus de 95% des nids occupent des habitats humains. Comme leurs cousins celtés de Grande-Bretagne nos Friquets optent pour des orifices muraux de formes et d'extensions variables : fentes, fissures, crevasses, interstices, anfractuosités, lézardes...

La figure 9 tente de hiérarchiser qualitativement les supports adoptés. Arrivent très largement en tête les murs des maisons d'habitation constitués de moellons grossièrement taillés et non jointifs. Cette architecture rustique, bien représentée en zone rurale, peut aussi s'étendre aux bâtiments d'exploitation.

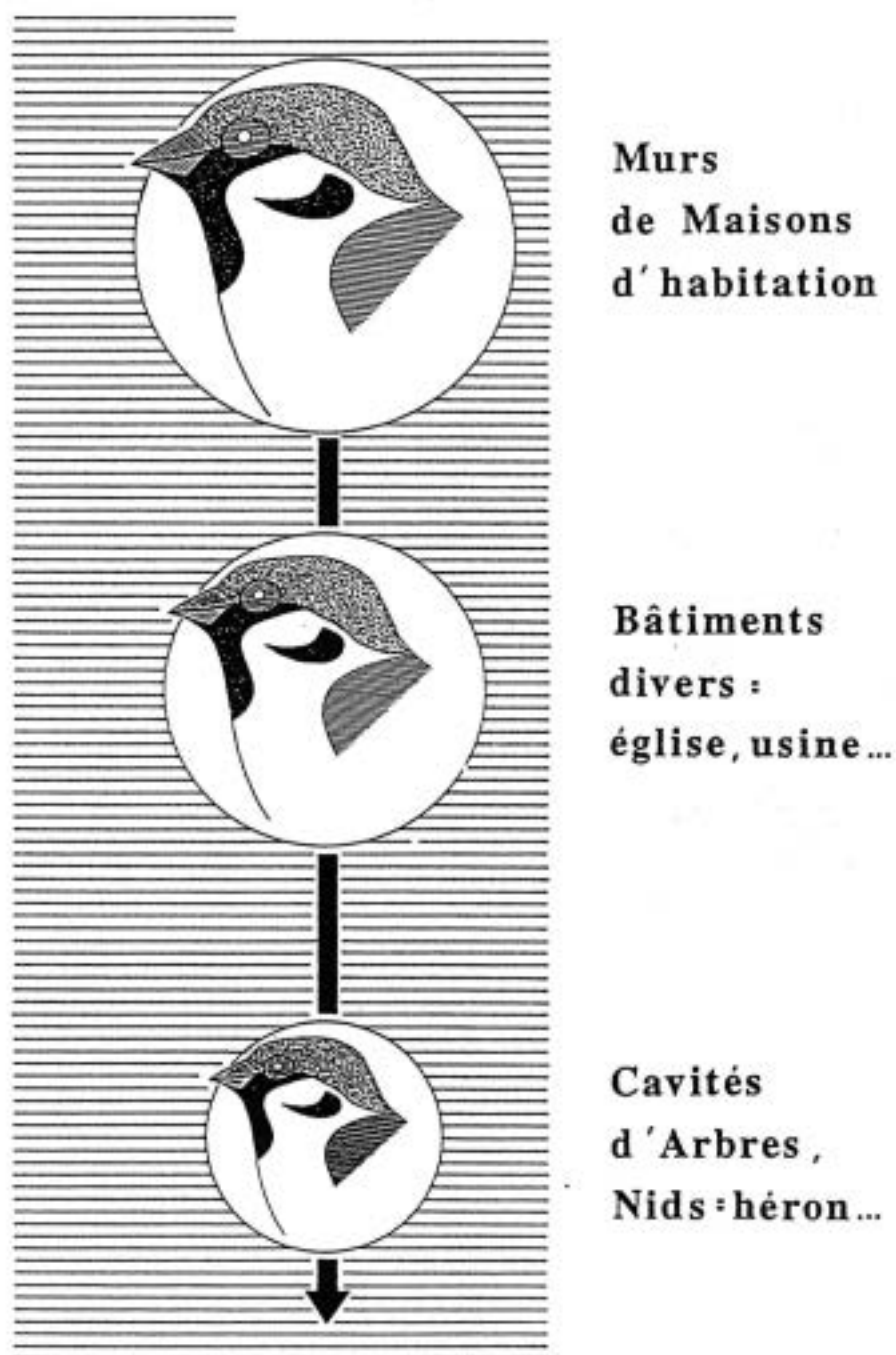
D'autres réalisations humaines anciennes ayant hébergé ses couvées, méritent d'être mentionnées : clocher de l'église de Maël-Pestivien (22), ancienne minoterie sur le Quillimadec à Kerlouan (29 N), mur de soutènement du canal d'évacuation des eaux de l'étang du Curnic/Guissény (29 N), caserne Duguesclin à Auray (56). Des exemples similaires auraient pu être sélectionnés dans les deux autres départements bretons.

Il aurait été intéressant d'étudier les préférences du Friquet quant à la nature géologique des constituants de ces édifices : plutôt amateur de granite, de schiste ou de grès armoricain ? Très occasionnellement son nid a été repéré dans des éléments naturels du paysage : crevasse d'une blessure d'un châtaignier à Mur-de-Bretagne, paroi d'une aire de Héron cendré à Grand-Lieu ou nid de Cigogne blanche dans les marais de Sougéal.

La pose de nichoirs n'étant pas une pratique très courante en Bretagne, cet abri "refuge" ne serait occupé qu'à de rares occasions.

En raison de l'évolution spectaculaire de la "niche écologique" du Friquet, ce domaine d'investigation, abordé ici de manière très superficielle, pourrait faire l'objet d'une enquête spécifique.

Fig.9_LE FRIQUET : OISEAU DES CAVES OU DES CAVITES ?
Gradient décroissant d'implantation des nids



2 - UN STATUT DEVENU PRECAIRE

Si bon nombre d'espèces "marginales" ont bénéficié d'un suivi attentif des fluctuations de leurs effectifs et de leurs aires de distribution, de telles attentions n'ont pas profité au Friquet, passereau souvent ignoré voire même dédaigné.

2-1 Les indices d'une régression

"Les rares indices d'évolution que nous connaissons ont trait à des régressions probables. Au siècle dernier, il était vraisemblablement plus répandu dans le Finistère que de nos jours, ainsi qu'en témoignent les appréciations de Hesse en 1838 (très commun nicheur) et de De Lausanne en 1883 (assez commun)....

Par ailleurs, le Friquet était localement plus abondant que le Moineau domestique à Lorient entre 1959 et 1963 (Guermeur, Y. et J.Y. Monnat, 1980). Ce commentaire formulé à l'issue de l'enquête "Atlas nicheur de 1970-75" ne concerne qu'une description partielle des tendances observées en Basse-Bretagne. IL permet toutefois de constater, qu'en l'espace d'un siècle, des modifications souvent spectaculaires ont affecté son statut reproducteur dans le Morbihan et le Finistère.

Les développements qui suivent ne prennent en compte que la période de 25 années couverte par les investigations de la C.O.B. puis du G.O.B.

2-1-1 Une baisse récente des observations

Ce constat repose sur le traitement des données ayant alimenté les "actualités ornithologiques" jusqu'en 1986.

Alors qu'entre 1968 et 72 on enregistre une augmentation régulière des apports en informations, les contacts avec l'espèce ont pratiquement diminué de moitié durant les années 80. Cette brusque fonte peut toutefois être imputable, en partie, à la baisse de l'effort de transmission des observations ornithologiques. On remarquera secondairement que le printemps constitue la saison durant laquelle le Friquet est le plus facilement décelé ou du moins le plus souvent noté.

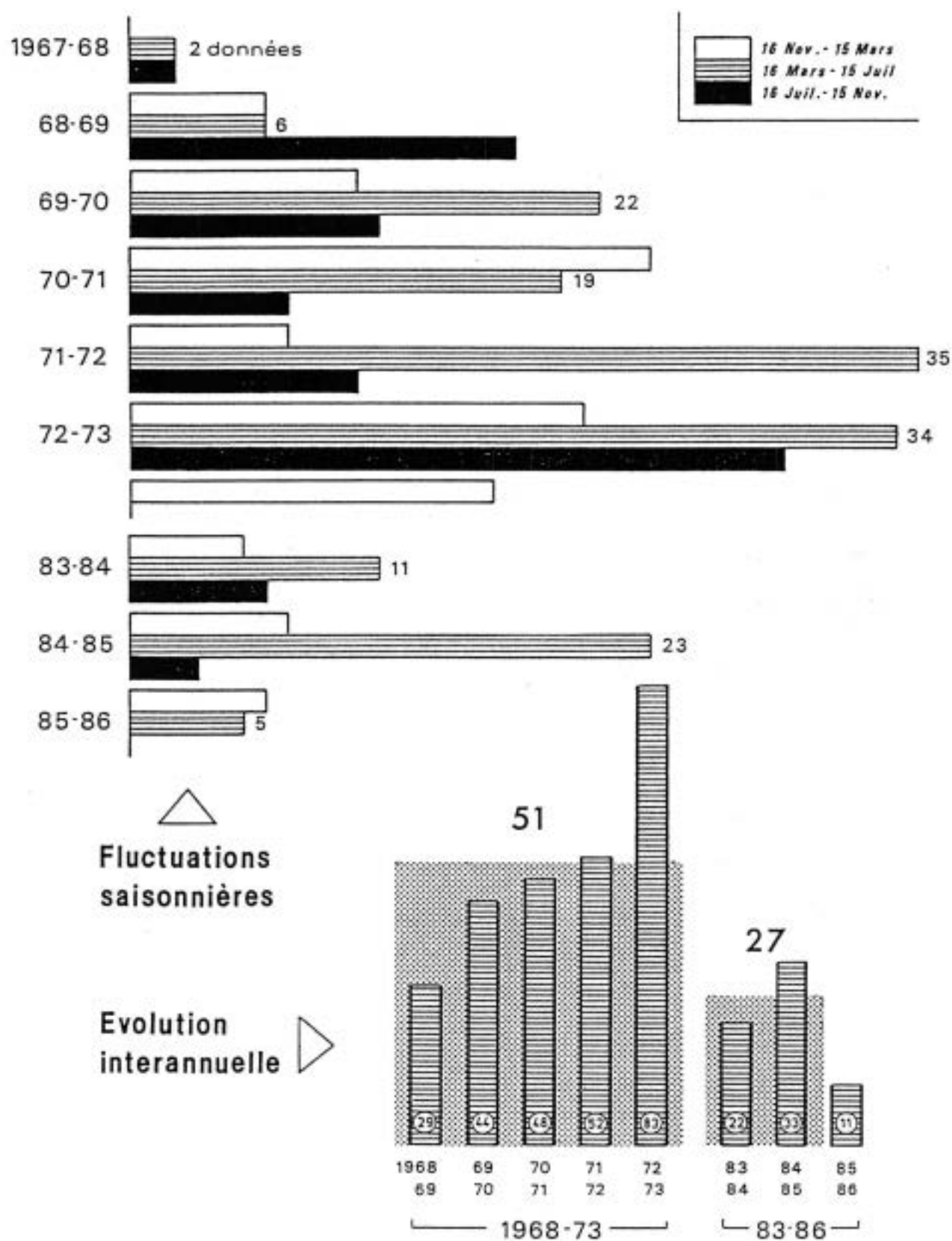


Fig. 10. DES OBSERVATIONS QUI SE CASSENT LA G...

2-1-2 La trilogie des Atlas (Fig.11)

La confrontation des résultats des 3 enquêtes consacrées à la distribution de l'avifaune bretonne apporte une information originale sur la tendance décelable entre 1970 et 1985. Malgré des objectifs différents puisqu'elles concernent deux situations de nidification et une période d'hivernage ainsi que des protocoles de recherche adaptés à chaque démarche, l'impression générale qui s'en dégage est une érosion perceptible de l'aire occupée par le Friquet. Sans être spectaculaire ce phénomène est toutefois décelable dans l'extrême-Ouest ainsi que sur le littoral nord de la région où l'on constate un amenuisement du territoire occupé: cartes 1/50 000 de Plouguerneau, St-Malo, St-Cast...

Entre le 1er et le 3ème atlas, le Friquet a vu son aire de nidification perdre 7 cartes 1/50 000 (52 contre 59) alors que parallèlement le nombre d'indices de "nidification certaine" est demeuré à son niveau de la période 70-75, soit 44 unités. Cette bonne tenue des "preuves certaines" peut être imputable à une plus grande efficacité de la prospection. L'Atlas 80-85 (quadrillage 10 x 10 km) fait apparaître deux situations majeures :

- l'existence de 3 vastes îlots de peuplement non jointifs ciblés sur la partie centrale de chacun des 3 départements de la Bretagne orientale : Morbihan, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique.

- des indices isolés à l'W/NW de l'aire continue de distribution.

La cartographie de l'Atlas hivernal comptabilise un nombre inférieur de cartes occupées (seulement 47) mais fait apparaître une couverture de répartition quasi continue dans le S.E de la Haute-Bretagne ; meilleure prospection, diffusion locale, apports des départements voisins ...?

Cette approche effectuée sur une période restreinte (15 années) n'affiche pas de grands bouleversements dans l'évolution du statut du Friquet. Un effritement de l'aire de reproduction est néanmoins sensible sur le pourtour de la Bretagne, phénomène encore plus accusé sur le flanc occidental au peuplement traditionnellement plus lâche.

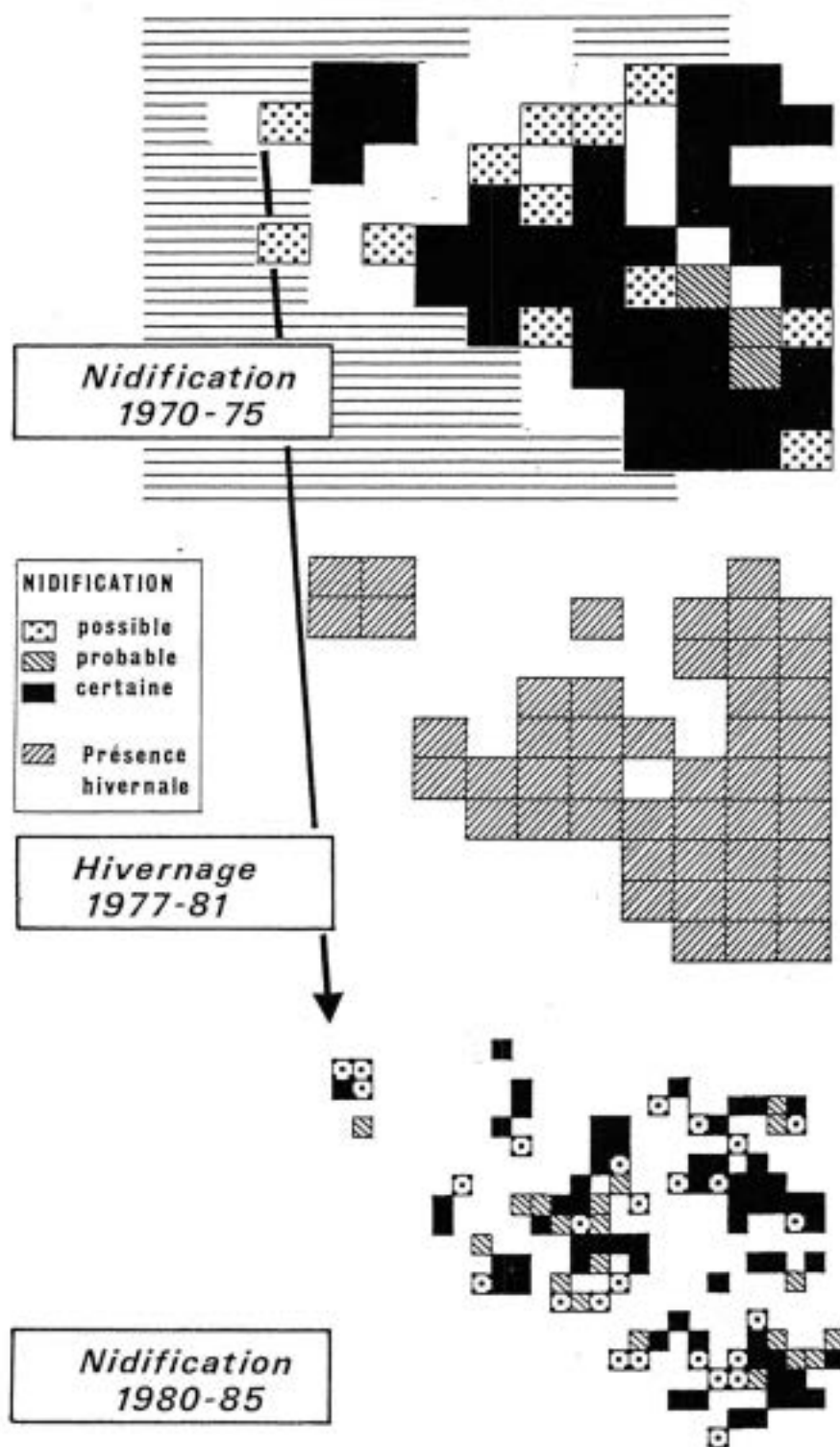


Fig. 11 - A L'OUEST DU NOUVEAU : L'EXODE VERS L'EST

2-1-3 La fonte des groupes hivernaux

La notion de "groupe hivernal" fait référence ici à deux réalités qui méritent d'être rapidement explicitées.

Tout d'abord si les concentrations observées l'ont été prioritairement durant la saison hivernale, le mois de janvier étant le plus souvent mentionné, des regroupements substantiels apparaissent déjà dès le mois d'octobre : 60 à Quéven le 19 octobre 73, 150 le 25 octobre 73 à Kerlouan...

Cette remarque faite, la taille des concentrations varie, elle, suivant l'implantation longitudinale des contacts.

Exprimant une référence à un statut local, le même intitulé est aussi justifié à St-Renan (max. de 50 ind.) qu'à Thouaré, en région nantaise où jusqu'à 500 oiseaux ont été signalés ensemble.

La diminution du nombre de références aux troupes de Friquet exprime :

- soit une disparition pure et simple de ces attroupements.
- soit une réduction sensible de leur taille.

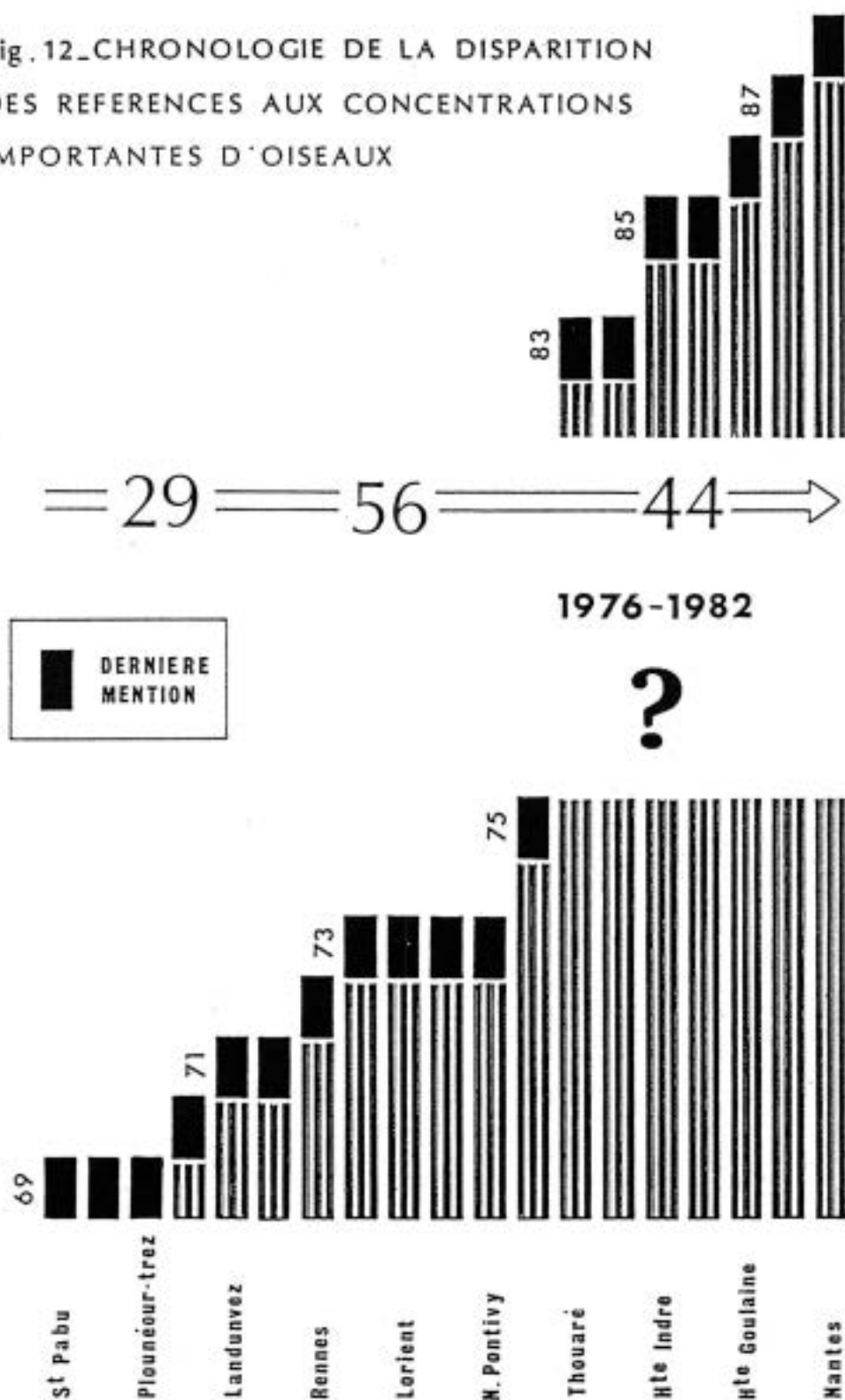
La compilation réalisée confirme un recul qui affecte l'ensemble du Finistère à partir de 1970. Le phénomène apparaît plus tardivement dans le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine qui ne sont concernés qu'à partir de 1973-74 (Lorient, Quéven, Rennes, St-Suliac...). La Loire-Atlantique ne serait touchée qu'à l'aube des années 1980 et la cessation de certaines mentions aux "bandes" pourrait traduire un début de lassitude à les faire apparaître dans les "Actualités ornithologiques" de la publication du G.O.L.A.

Durant les 20 dernières années on enregistre donc les trois niveaux de régression suivants :

- un ralentissement de la fréquence des contacts avec des groupes substantiels d'oiseaux,
- une réduction de la taille de ces "attroupements",
- un abandon définitif de certains quartiers d'hivernage.

Les perspectives d'évolution ne permettent pas d'envisager des lendemains plus sereins pour notre Moineau qui, dans bon nombre de localités, pourra assez rapidement s'exprimer ainsi : Je suis ma bande...", parodiant ainsi les paroles d'une chanson connue.

Fig. 12_CHRONOLOGIE DE LA DISPARITION
DES REFERENCES AUX CONCENTRATIONS
IMPORTANTES D'OISEAUX



2-1-4 Une terre abandonnée : Le Léon (29N)

Bien ressenti déjà dans les 3 approches précédentes, le phénomène de débandade connaît une amplitude et une accélération encore plus accusées dans le Nord-Finistère. Cette déstabilisation d'une population isolée s'exprime par la réduction progressive des contacts avec l'espèce et une fonte de son aire de nidification.

La diminution des observations, perçue à travers la compilation de mes propres prospections (Fig.13), est amorcée au moins depuis 1977.

A partir de 1980, sa présence se fait nettement plus discrète à l'Ouest d'une ligne "Landerneau-Plouescat" et dès 1981 le nombre annuel de rencontres passe sous la barre des 5 données contre 38 en 1977.

En 1986, le Bas-Léon ne semble plus abriter le moindre couple reproducteur de Friquet si on en juge par des prospections négatives réalisées avec un effort de recherche aussi soutenu que durant les années 70.

Son départ des communes est illustré par les Figures 14 et 15 qui retracent quelques unes des étapes de son lent repli.

En 1968, le Léon accueillait encore quelques dizaines de couples établis sur 20 communes essentiellement concentrées dans sa partie occidentale (Bas-Léon).

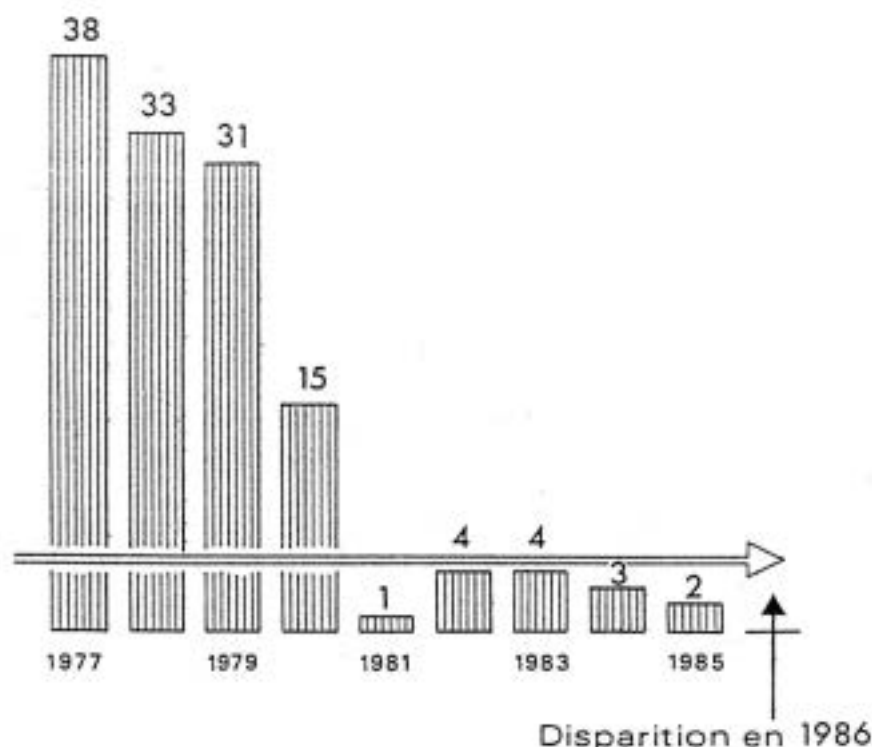


Fig.13. EVOLUTION RECENTE DES CONTACTS AVEC LE *Moineau Friquet* DANS LE BAS-LEON [29 N.] — d'après obs. J.P. Annézo

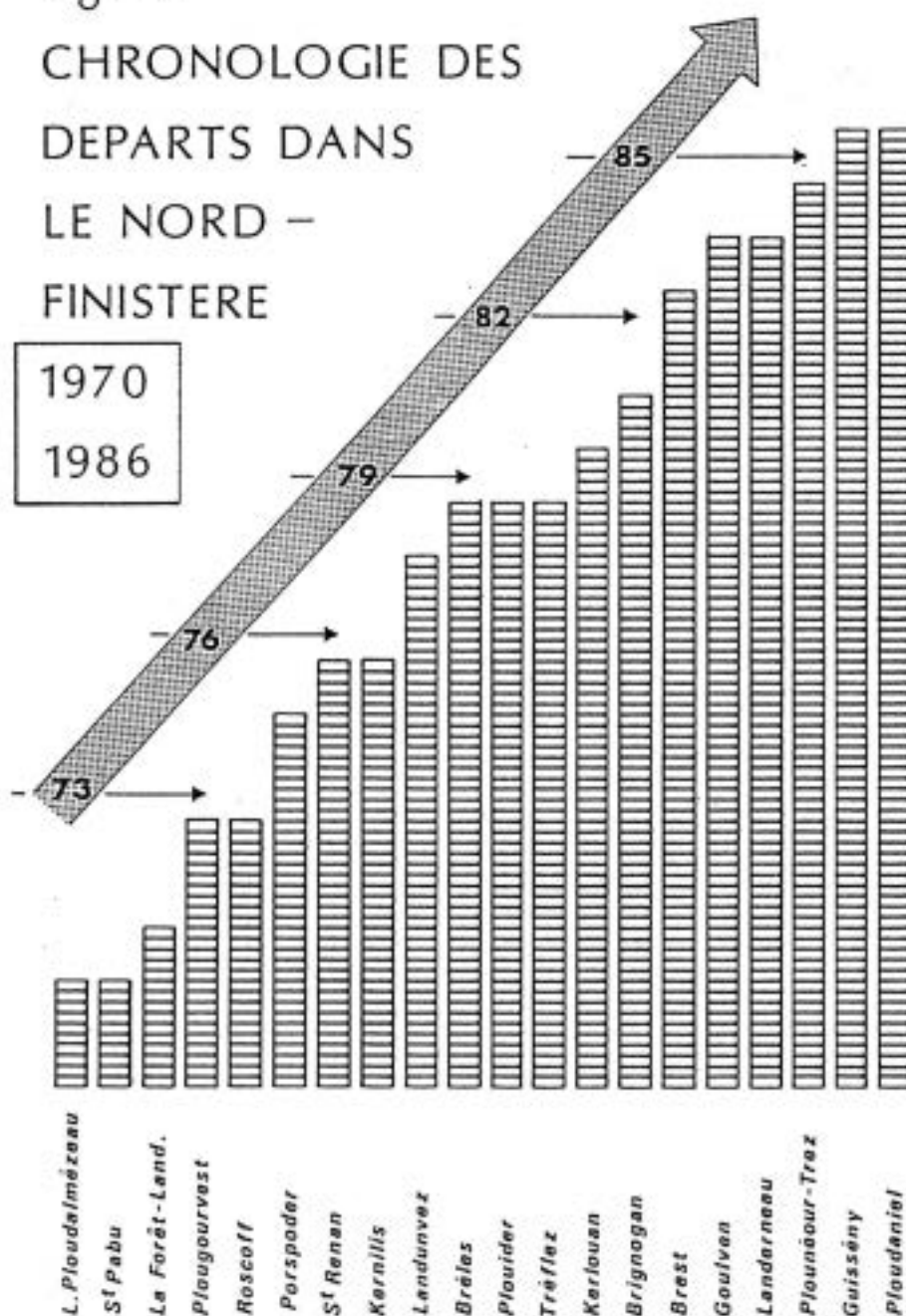
En 1980, seulement 6 étaient toujours occupées et en 1985 le Friquet n'était découvert "nicheur" qu'à Guissény et Ploudaniel.

L'année 1986 pourrait donc constituer l'étape fatale de sa disparition définitive.

Espérons toutefois que des couples isolés, dans des terres reculées, ont pu échapper aux jumelles des ornithologues et que l'espèce pourra reconquérir quelques uns de ses bastions d'autrefois.

Fig.14

CHRONOLOGIE DES DEPARTS DANS LE NORD - FINISTERE



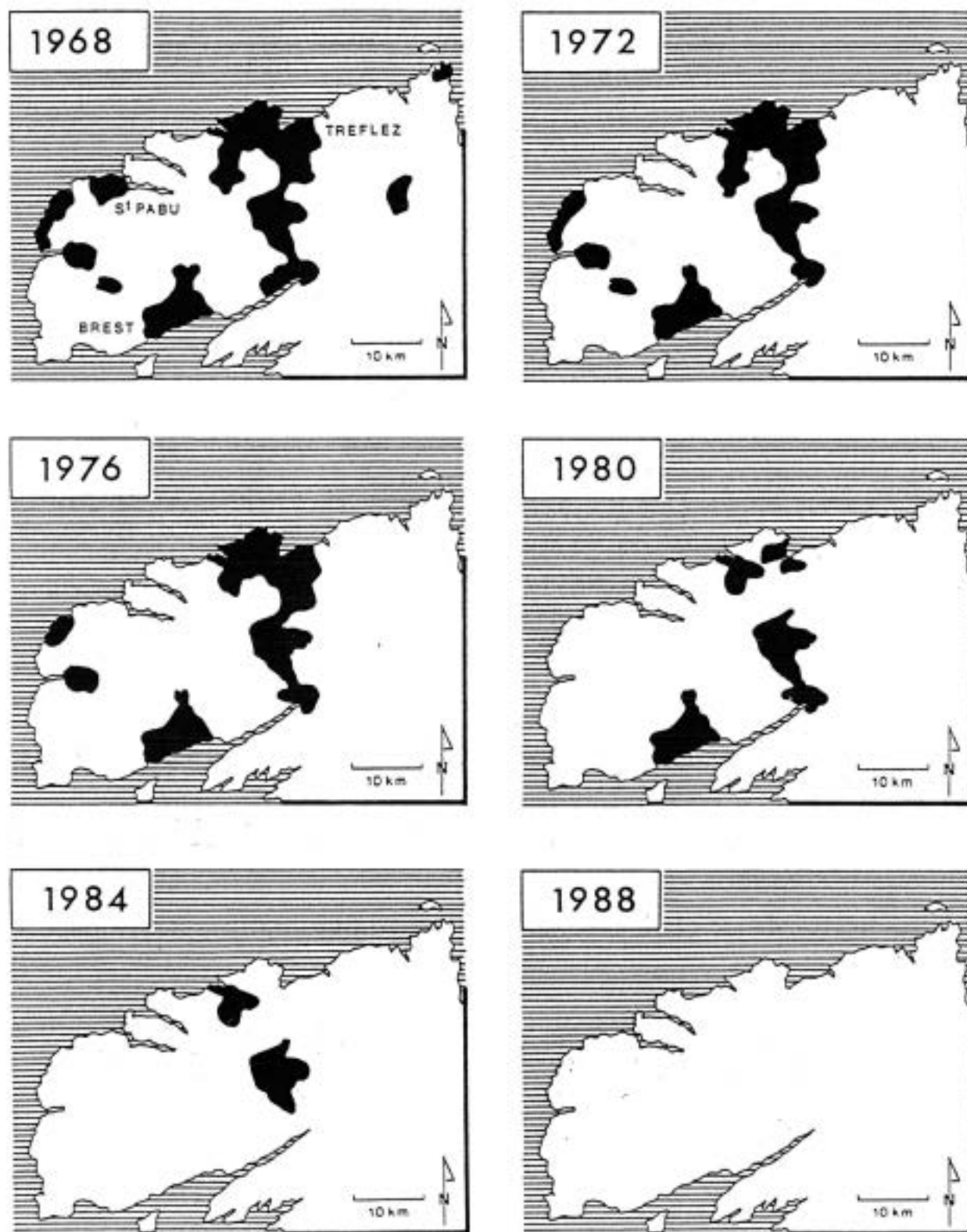


Fig.15. EROSION DE L' AIRE DE NIDIFICATION DU BAS-LEON

2-2 Les causes du recul

En l'absence d'une enquête étayée de nombreuses observations, cette approche n'est conçue que comme une brève introduction à une recherche future. La Fig.16 identifie les 3 causes "extérieures" qui peuvent expliquer la situation précaire du Friquet en Bretagne. Les paramètres "internes" à l'espèce ne sont pas mentionnés ici : biodynamisme, fluctuations interannuelles, seuil de fragilisation, compétition intraspécifique... Quelques rares témoignages et constats permettent d'isoler deux catégories de facteurs : la compétition interspécifique et les répercussions des activités humaines.

Compétition interspécifique

La prolifération de l'Etourneau Sansonnet (*Sturnus vulgaris*) a localement contribué à accélérer l'exode du Friquet.

A Rennes, Ph. Clergeau signale l'occupation de cavités d'arbres jusqu'alors exploitées par le Friquet. En Espagne, le Moineau domestique (*Passer domesticus*) est considéré comme responsable de l'abandon par le Friquet de sites de nidification (P.J. Cordero... 1990).

Pressions humaines

Les activités humaines peuvent perturber soit les sites d'alimentation, soit les "supports" des nids.

Concernant le premier point, il est indéniable que le bouleversement récent des activités agricoles a influencé les populations de Friquets : suppression des cultures attractives, empoisonnement de la chaîne alimentaire (herbicides, insecticides). Ce jugement intuitif devra toutefois être corroboré par des constatations pertinentes.

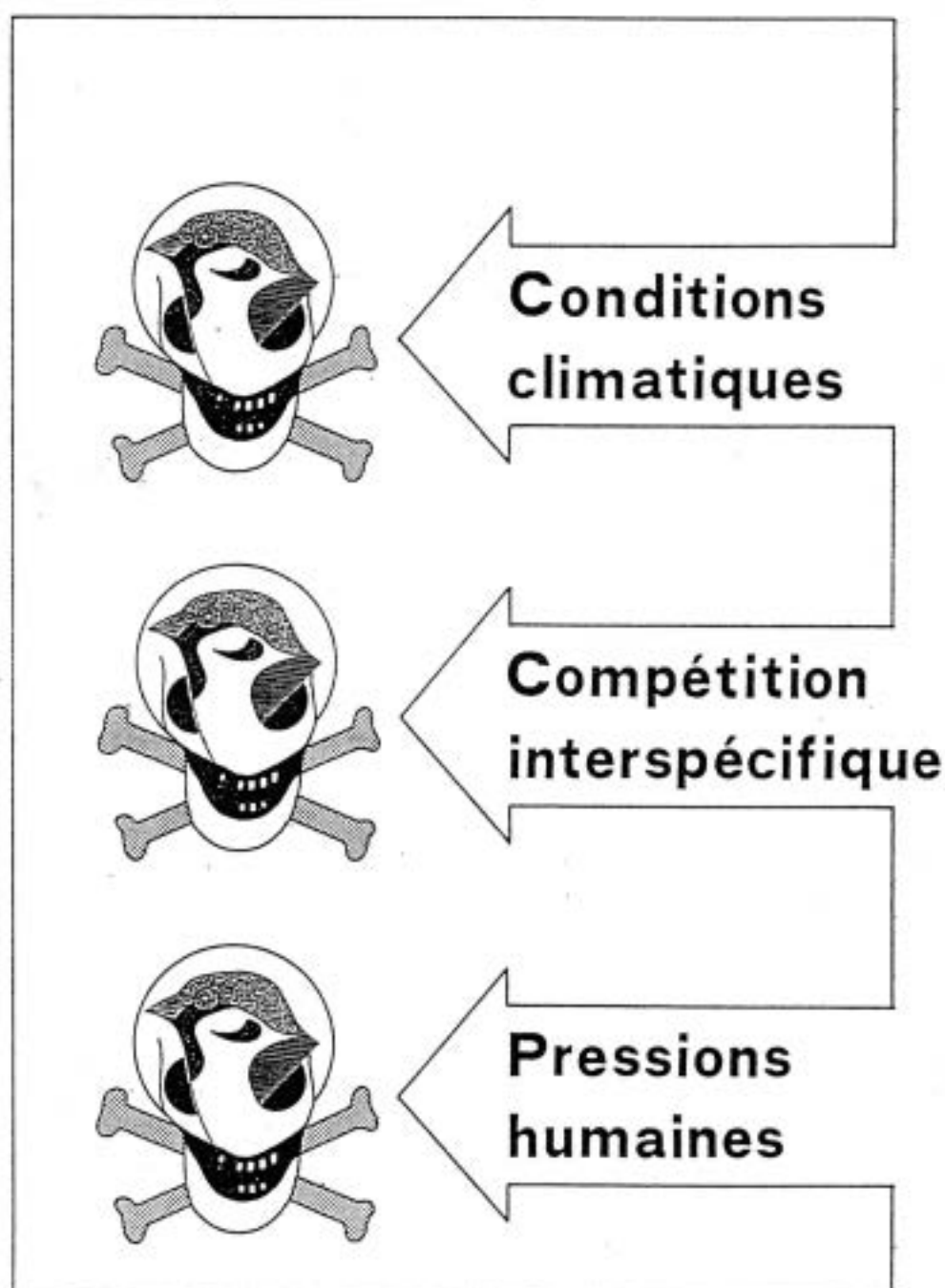
La rénovation de l'habitat ancien est quant à lui à l'origine de la neutralisation d'un bon nombre d'emplacements de nids.

Le crépissage des façades et le colmatage des interstices entre les matériaux composant les murs des maisons d'habitation ont contraint le Friquet à modifier ses habitudes ou à s'exiler vers des sites moins soumis à ces opérations de réhabilitation.

Ces quelques jalons dans la compréhension de la dynamique des populations bretonnes du Friquet devront engendrer des développements plus substantiels encadrés par une méthodologie au-dessus de tout soupçon.

Il y a urgence à entamer cette étude si on veut en faire profiter le principal intéressé.

Fig.16. LES CAUSES PRESUMÉES
DE LA REGRESSION DU FRIQUET EN BRETAGNE



CONCLUSION

Cette tentative de mise-au-point sur le statut du Moineau Friquet en Bretagne a permis d'appréhender le niveau de connaissance atteint à ce jour.

Si un certain nombre de pistes ont été en partie défrichées (milieux fréquentés, évolution récente, situation actuelle de la distribution), de nombreux prolongements de recherche sont à envisager.

Au terme de cette analyse la personnalité bretonne du Friquet peut se résumer en 14 constatations identifiées par les initiales de son nom :

M	oins abondant que le Moineau domestique
O	bservation délicate, car souvent discret
I	mplanté préférentiellement dans l'Argoat
N	iche au contact de l'homme
E	vite les espaces "incultes" : forêts, landes...
A	bsent des îles, des reliefs modestes
U	rbain à l'occasion, dans les "cités de caractère".
F	orte diminution signalée depuis 25 ans
R	égression touchant les 5 départements bretons
I	implantation plus fragile sur le littoral
Q	uestion : combien de couples ? Quelques milliers peut-être!
U	ltimes bastions de prospérité : le Morbihan et la Loire-Atlantique
E	radiqué du Finistère-nord depuis 1986 : par qui ?
T	rès réservé sur sa destinée en Bretagne

Il serait dommage d'assister impuissants au naufrage du Friquet ou à son embarquement définitif pour des contrées plus hospitalières.

Aussi que tous ceux qui pressentiraient des solutions salutaires pour conjurer ce sort se fassent les porte-paroles de notre Moineau et tiennent informée la communauté ornithologique de leur savoir-faire.

REMERCIEMENTS

Je dois avant tout remercier le Friquet d'avoir bien voulu accompagner ma jeunesse dans le Pays d'Auray et de s'être soumis avec générosité à d'intimes interrogations.

J'espère ne pas avoir trop perturbé sa vie privée par une présence prolongée dans son environnement villageois. Je serais désolé d'avoir exprimé des contre-vérités dans le cadre de cet examen de santé et souhaite par contre m'être trompé sur la prévision d'une disparition imminente en Basse-Bretagne.

Si cette rédaction a permis de neutraliser quelques zones d'ombre je le dois à tous les ornithologues anonymes qui dans la discrétion la plus monacale ont inlassablement alimenté les chroniques des "Actualités ornitho."

Je salue les animateurs des différentes publications départementales et de la revue "AR VRAN" sans qui ces observations de terrain n'auraient pu germer pour devenir les indispensables synthèses régionales.

Des renseignements de toute première fraîcheur ou sentant bon déjà le papier jauni m'ont été adressés au plus chaud de la rédaction ; que leurs auteurs, énumérés ci-après, soient plus spécialement félicités pour leur active collaboration : B.Bargain, Y.Bougaut, J.Garoche, G.Gélinaud, P.Hamon, J.Henry, B.Iliou, D.Latrouite, J.Le Lannic, P.Le Mao, R.Le Roy, J.Maout, J.F.Robic.

BIBLIOGRAPHIE

- Arnhem, R., 1977 - Oiseaux d'Europe
Editions Chantecler.
- Beuget, A., 1990 - Contribution au statut de 6 passereaux dans les Côtes d'Armor entre 1985 et 1989.
Bulletin de liaison ornitho 22 - n° 22 Sept. 1990.
- Clergeau, Ph., 1990 - Compétition interspécifique en site urbain : le poids des Etourneaux.
O.R.F.O. Vol.60 (1990) n°2.
- C.O.B., - Actualités ornithologiques de 1967 à 1986
Publication "AR VRAN" : 1968-1989.
- Cordero, PJ et JC. Senar, 1990 - Interspecific nest defence in European Sparrow : different strategies to deal with a different species of opponent.
Ornis Scandinavica 21 : 1 (1990).
- Dejonghe, J.F., 1983 - Les oiseaux des villes et des villages.
Les connaître, les attirer, les protéger.
Editions du Point vétérinaire.
- Dejonghe, J.F., 1987 - Oiseaux. Entre ciel et terre.
Cil album.
- Dejonghe, J.F., 1990 - Les oiseaux dans leur milieu.
Ecoguides Bordas.
- Gautier, M., 1975 - Atlas de Bretagne.
Association pour la réalisation de l'Atlas de Bretagne.
- Gérondet, P., 1957 - Les Passereaux III : des Pouillots aux Moineaux.
Editions Delachaux et Niestlé-Neuchâtel.
- G.O.C.A., 1954-1990 - Résumés des observations.
Bulletins de liaison ornithologique.
- G.O.C.A., 1953-1990 - Fichier des observations du Groupe Ornithologique des Côtes d'Armor.
- Gr.Ornitho. 33, 1990 - Actualités ornithologiques pour l'année 1987.
Le Grèbe n° 5 oct. 90.
- Guermeur Y. et J.Y.Monnat, 1980 - Histoire et Géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne.
S.E.P.N.B.- C.O.B. - Ministère de l'environnement et du cadre de vie.
- Henze, O. et G. Zimmermann., 1968 - Les oiseaux des jardins et des bois.
Delachaux et Niestlé-Neuchâtel-Suisse.
- I.N.R.A. S.C.E.E.S., 1989 - Le grand atlas de la France rurale.
Editions J.P. De Monza.
- Lebeurier, E. et J.Mapine, 1934- Ornithologie de la Basse-Bretagne -
Chapitre 3 : liste des oiseaux sédentaires nicheurs.
L'oiseau et la Revue Française d'Ornithologie
4 : 425-475.
- Serryn, P., 1989 - Grand Atlas Bordas
Editions Bordas.
- Sharrock, J.T.R., 1976 - The atlas of breeding birds in Britain and Ireland.
British trust for ornithology. Irish wild bird conservancy.
Published by T. and A.D. Poyser.
- St'astny, K., 1990 - La Grande Encyclopédie des oiseaux.
Gründ.
- Yeatman, L., 1976 - Atlas des oiseaux nicheurs de France.
S.O.F. Paris.